

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015

Quartier Rennes

en présence de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris

Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire du 6^e et Président du conseil de quartier Rennes

James GARNERI, Capitaine de police du commissariat des 5^e/6^e arrondissements

LES GRANDES OPERATIONS

Plusieurs opérations importantes sont en cours dans l'arrondissement.

Les travaux de **l'Hôtel Lutetia** ont démarré il y a 1 an et devraient s'achever à l'été 2017. Il s'agit de mettre aux normes ce prestigieux établissement de la Rive Gauche afin d'être classé 5 étoiles. L'extérieur et une partie des intérieurs sont classés. Des décors d'origine, datant de 1910, seront restaurés.

La **Maison des Sciences de l'Homme**, située boulevard Raspail, est également en cours de réaménagement. D'importants travaux de désamiantage ont déjà eu lieu. La livraison du bâtiment, qui conservera sa vocation universitaire, est prévue pour le début de l'année 2017. Sa façade, classée à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, sera reposée à l'identique après avoir été restaurée.

L'Institut Catholique de Paris, rue d'Assas, a entrepris un vaste programme de rénovation. Celui-ci commencera par la réalisation d'un auditorium sous la cour principale. Des fouilles archéologiques y ont eu lieu cet été. L'établissement adressera des informations spécifiques aux riverains lorsque cela s'avérera nécessaire.

Le Sénat vient d'achever les travaux de réaménagement de son immeuble à l'angle de la rue de Vaugirard et de la rue Bonaparte. Il va pendre en charge la remise en état de **l'Allée du Séminaire** où sera créé un espace canin.

Les travaux du futur **centre de police Saint Sulpice** ont démarré début septembre. La réouverture pourrait avoir lieu au printemps 2016. L'accueil du public sera modernisé avec notamment un dépôt de plainte 24h/24.

LES FUTURES ZONES TOURISTIQUES INTERNATIONALES (ZTI)

La création de zones touristiques fait débat à Paris depuis plusieurs années. Jean-Pierre LECOQ avait créé une première zone touristique dans le 6^e arrondissement en 2000, boulevard Saint Germain entre la rue des Saints Pères et la place Saint Germain des Prés afin de permettre aux librairies de ce secteur d'ouvrir le dimanche.

Le projet de ZTI prévoit la création de 2 périmètres dans le 6^e : « Saint Germain » et « Rennes-Saint Sulpice ».

Il ne s'agira que d'une possibilité offerte aux commerçants d'ouvrir le dimanche et non d'une obligation. Cette possibilité d'ouvrir le dimanche, et éventuellement en soirée, devrait permettre d'adapter l'activité commerciale au mode de vie d'une grande partie des Parisiens et sera surtout **un bon moyen de retenir les touristes étrangers qui, faute d'ouverture dominicale à Paris, vont faire leurs achats à Londres**. Ce dispositif ne pourra fonctionner qu'à partir du moment où l'ensemble des commerçants (grandes enseignes et commerces indépendants) se concerteront.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Jean-Pierre LECOQ avait saisi il y a 1 an le Préfet de police, le Procureur de la République et la Maire de Paris afin de les alerter sur la situation qui prévalait alors dans l'arrondissement concernant la présence importante dans nos rues de personnes originaires d'Europe de l'Est parfois avec des enfants en très bas âge.

Grace à l'action soutenue du commissariat de police, la situation s'est un peu améliorée. Certaines situations restent toutefois délicates. Il en est ainsi de la rue de Fleurus devant l'Alliance Française. Cette dernière a projeté de réaliser des travaux afin de réaménager son entrée qui fait l'objet d'occupations nocturnes. Il en sera de même de l'école Bossuet rue Madame.

AUTRES SUJETS EVOQUES

- De nombreux **deux roues** empruntent la rue de Rennes à vive allure. Des contrôles de vitesse seront réalisés en soirée.
- Plusieurs **supérettes** se sont installées ces derniers mois dans le quartier Rennes. La Mairie du 6^e reste très attentive aux nuisances éventuelles créées par les livraisons et aux opérations de promotion de ces enseignes sur les trottoirs.
- Les événements qui ont lieu **place Saint Sulpice** ont été largement réduits conformément à l'engagement qu'avait pris Jean-Pierre LECOQ auprès des riverains. Seule la Foire Saint Sulpice occupe la place pendant plusieurs semaines au mois de juin.
- La Ville de Paris vient de retenir un **nouveau concessionnaire pour le marché Raspail**. Cette perspective devrait permettre d'améliorer l'esthétique du marché et de mieux gérer les marchands qui viennent s'y installer.